

2, rue des Moulins
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 53 03
f +41 32 420 53 01
secre.dee@jura.ch

Delémont/Courrendlin, le 8 mars 2010

A16 – Section 8 – Tunnel de Choindez

Manifestation de démarrage des travaux de forage des pieux de la fouille nord du tunnel de Choindez, portail nord, Courrendlin, lundi 8 mars 2010 (11h00 – 12h00 environ)

Allocution de Monsieur le Ministre Laurent Schaffter, chef du Département de l'Environnement et de l'Équipement

Seule la version parlée fait foi

Mesdames, Messieurs, chers invités,

A mon tour de vous souhaiter une cordiale bienvenue à cette manifestation marquant de façon concrète le démarrage d'une série de grands travaux qui, à la suite de la galerie de reconnaissance, animeront pendant plusieurs années encore la région de Courrendlin à la Verrerie de Choindez.

Je suis très heureux d'être présent aujourd'hui pour célébrer la réalisation des premiers pieux forés de la grande enceinte de la fouille nord du tunnel de Choindez. Et ce d'autant plus que ces travaux seront exécutés au moyen de plusieurs engins hors normes, dont la déjà fameuse foreuse, la plus grande de ce type en activité actuellement en Suisse.

J'en profite pour remercier d'emblée le consortium Groupement Marti Choindez Nord dirigé ici par M. Dessarzin qui est à l'origine de cette manifestation et qui a pris une très large part dans son organisation.

L'événement du jour représente beaucoup plus que le démarrage de travaux de forage. Oui, aujourd'hui, nous pouvons dire que la toute dernière grande étape des travaux de l'A16 dans le canton du Jura se met en route. A la fin de cette année, le gouvernement jurassien adjugera le tunnel de Choindez, ultime grand ouvrage de la Transjurane entre Boncourt et Choindez.

Je considère donc que la manifestation d'aujourd'hui est à marquer d'une pierre blanche – même si comme vous pouvez le constater autour de vous, le terrain qui accueillera la zone du portail du tunnel n'a rien à voir avec de la pierre blanche de qualité.

La géologie nous a déjà réservé quelques mauvaises surprises lors de la réalisation de l'A16, que ce soit sous les Rangiers avec les marnes à Keuper du Mont-Terri, dans les tunnels du Neu-Bois à Boncourt ou encore dans celui du Bois de Montaigne au Sud de Courtedoux. Mais à chaque fois les compétences des ingénieurs, des géologues et des responsables des entreprises nous ont permis d'aller de l'avant sans galvauder trop de temps ni trop d'argent, et surtout en limitant au maximum les accidents pour le personnel engagé.

La complexité du sous-sol jurassien nous a donc réservé ici une dernière surprise. La galerie de reconnaissance terminée en novembre dernier a confirmé une nature très hétérogène et instable de la roche traversée, avec à la clé des conséquences pour le délai d'achèvement de ce tronçon, reporté de deux ans. Toutefois, je tiens à saluer ici l'énorme travail réalisé par les ouvriers et les mineurs de la galerie qui ont œuvré dans des conditions parfois extrêmement difficiles et dangereuses – rappelez-vous l'éboulement qui s'est produit dans le secteur où nous nous trouvons aujourd'hui et qui heureusement n'a pas fait de blessés. Je remercie sincèrement tous ceux qui ont contribué sans relâche à la réalisation de cette galerie de reconnaissance.

La connaissance de cette complexité géologique a nécessité la mise en place de mesures qui permettront d'atténuer l'impact et les risques engendrés par des conditions géotechniques défavorables pour la réalisation du tunnel et de ses zones de portails. C'est notamment la raison pour laquelle une grande enceinte de fouille constituée de pieux forés en béton et sécants en partie armés étayés par des tirants d'ancrage sera réalisée ici, au portail nord. Au total, les pieux à réaliser, plus d'un millier, qui varient de 15 à 26 mètres de profondeur, représentent une longueur cumulée de 17 kilomètres !

Une fois l'enceinte exécutée, les travaux de terrassement des 200'000 mètres cubes de matériaux de la fouille pourront se poursuivre et se terminer au début de l'année prochaine. Entre-temps, un pont provisoire par-dessus la fouille sera réalisé afin de maintenir en permanence les liaisons routières et cyclables entre Courrendlin et Vicques durant toute la phase du chantier actuel, mais aussi durant celle de la construction du tunnel de Choindex qui démarrera au début 2011 pour une mise en service en 2016.

D'ici là, le ballet incessant des pelles mécaniques et des dumpers qui évacueront les 200'000 mètres cubes de matériaux risque de provoquer certaines nuisances dans le secteur, que ce soit pour les riverains ou pour les usagers de la route Courrendlin-Vicques. On ne fait pas d'omelettes sans casser d'œufs... comme on dit. Aussi, j'aimerais ici rassurer tant que faire se peut les autorités et les habitants de Courrendlin. Mes services, et en particulier le Service des ponts et chaussées, en collaboration étroite et rigoureuse avec les entreprises, vont tout mettre en œuvre pour que ces nuisances aient un impact aussi limité que possible. Cette situation provisoire mais qui pourra s'avérer par moments désagréable fait partie de nos principales préoccupations.

J'aimerais donc inviter les autorités communales à poursuivre le partenariat engagé voici quelques temps déjà avec mon département et ses services compétents pour que la période de quelques années qui verra la réalisation de ces importants travaux se déroule de la meilleure façon possible, tant dans l'intérêt de la commune que dans ceux du canton et de la Confédération. Je tiens également à rappeler à la population – et j'invite les autorités communales à relayer constamment ce message – que les zones de chantiers

A16 ne sont pas ouvertes au public pour des raisons évidentes de sécurité. Le moment venu, certainement dès 2011, un pavillon d'information sera érigé dans le secteur pour permettre à la population de s'informer et de visiter le chantier du futur tunnel.

Concrètement, nous allons, en tant que maître d'ouvrage, exiger de la part des entreprises engagées ici des mesures importantes pour diminuer au maximum de ce qu'il est possible de faire les nuisances des chantiers, que ce soit en matière de poussières, de bruit ou de déplacement des véhicules. Nous veillerons tout particulièrement à la sécurité sur et aux abords du chantier, notamment la sécurité des usagers de la route cantonale et de la piste cyclable. D'autre part, nous limiterons au strict nécessaire le trafic de chantier à travers le village de Courrendlin – la piste qui relie le chantier à la jonction de Delémont Est a d'ailleurs été réalisée pour cette raison.

Une autre difficulté à prendre en compte dans ce secteur entre Delémont et Choindez, c'est la planification. Comme nous l'avons communiqué largement à la fin de l'année passée, nous déployons des efforts intenses pour pouvoir respecter le délai de 2016 pour l'ouverture de ce tronçon. Il faut savoir que les méthodes de travail admises dans le programme de projet précédent porteraient à 2017 la fin des travaux du tunnel de Choindez.

Or, mes services, avec le soutien de la Confédération, font tout ce qui est en leur pouvoir pour trouver des solutions en proposant des mesures exceptionnelles qui permettront de gagner une année et de tenir le délai de 2016. La situation qui prévaut actuellement pour la traversée de Courrendlin ne satisfait personne et constitue un point noir du réseau cantonal que l'A16 nous permettra de résorber.

Nous comptons également sur l'inventivité et le professionnalisme des mandataires et des entrepreneurs pour que la réalisation du dernier tronçon de l'A16 dans le Jura se termine dans les meilleurs délais. Dans cette problématique, tant les autorités cantonales que communales sont dans le même bateau, d'où l'importance de poursuivre le partenariat constructif à l'œuvre jusqu'à ce jour.

J'aimerais enfin que la notion de sécurité soit omniprésente durant toutes les phases des différents chantiers qui animeront la région jusqu'en 2016, que ce soit la sécurité à l'intérieur des chantiers (je fais confiance aux entreprises expérimentées pour diminuer au maximum le risque d'accident), la sécurité aux abords immédiats des chantiers (notamment avec la route cantonale et en particulier la piste cyclable toutes proches) ou encore la sécurité à l'extérieur des chantiers et notamment sur les routes du canton comme par exemple lors du transport des matériaux dans les décharges prévues à cet effet.

Je remercie par avance tous les acteurs engagés dans la réalisation et la terminaison de l'A16 pour les efforts qui seront entrepris – j'en suis sûr sans compter - pour terminer cette autoroute dans les meilleurs délais afin que notre région puisse bénéficier le plus vite possible des conditions nécessaires au renforcement de son attractivité et à l'amélioration de la mobilité sécurisée de ses habitants.

Merci de votre attention.

Laurent Schaffter

Ministre de l'Environnement et de l'Équipement